



Pour une formation ambitieuse, de qualité, pour toutes et tous!

Compte-rendu de l'audience ESPE de FOIX - 27 janvier



SNUipp-FSU
Ariège

05 34 09 35 97 - snu09@snuipp.fr



La démarche...

Afin de faire entendre vos voix et de porter d'autres choix sur les questions de formation, nous avons lancé une enquête pour recueillir vos avis. Ces enquêtes nous ont servi de base de discussion lors de l'audience que nous avons demandée à la Direction de l'ESPE du site de Foix.

Dans une démarche constructive, vos retours nous ont permis d'appuyer certaines revendications pour améliorer la formation initiale. Nous avons demandé en CAPD le 26 janvier une audience avec Mme Vatonne, IEN en charge de la formation initiale.

L'audience

Les deux représentants du SNUipp-FSU 09 en charge du secteur PES-Débuts de Carrière, Valérie Mazot et Mickaël Trovalet ont été reçus vendredi 27 janvier à 14H par le responsable de l'ESPE, M. Labadou.



Pour le SNUipp, après trois ans de mise en oeuvre, ce bilan est loin d'être satisfaisant. La réforme n'a pas été à la hauteur de la volonté affichée de rétablir une véritable formation professionnelle.

L'architecture actuelle (concours en fin de M1 et M2 à mi-temps en responsabilité) ne permet pas une formation professionnelle de qualité à haut niveau universitaire. **Le SNUipp revendique un concours sous condition de licence placé en fin de L3, deux années pleines et entières de formation, sous statut de fonctionnaire stagiaire, reconnues par un master et une entrée progressive dans le métier.**

Une absence de cadrage national et un manque d'anticipation de la diversité des parcours qui ont entraîné de très grandes disparités selon les ESPE (contenus/volumes de formation, parcours adaptés, modalités d'évaluation etc...)

Des moyens alloués aux ESPE très insuffisants, ne leur permettant pas toujours d'assurer une formation de qualité, ni de répondre à la hausse du nombre d'étudiants.

Une charge de travail trop importante, du fait du mi-temps en responsabilité qui place les PES en difficulté par rapport aux exigences de formation. Le temps de service excessif pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.

Des volumes de formation très insuffisants pour que l'ensemble des aspects du métier soient pris en compte.

Aspects généraux

Pour le SNUipp et la FSU, d'autres choix sont possibles.

Nous revendiquons la remise à plat de la réforme de la formation initiale, avec des budgets suffisants et un cadrage national fort, pour garantir partout une formation initiale de qualité. Pour le SNUipp, le temps de service ne doit pas dépasser un tiers temps en classe lors de l'année de stage.

Même si des efforts ont été faits, dans les enquêtes, la formation à l'ESPE est jugée insatisfaisante, souvent éloignée des besoins des stagiaires et la charge de travail trop lourde. Ce qui ressort massivement de ces questionnaires, c'est l'éloignement entre les contenus de formation et la réalité de la classe. Il y a vraiment urgence à prendre en compte les difficultés des PES et à proposer en début d'année des contenus répondant à l'urgence du terrain et à leurs besoins immédiats.

L'ESPE

La direction de l'ESPE partage la plupart de ces constats.

Concernant l'adaptation des parcours, il existe un cadrage réalisé par les responsables des mentions de l'ESPE. Il n'est pas possible pour l'instant de déroger à cette maquette.

M. Labadou nous indique que l'ESPE de Foix met tout en oeuvre pour prendre en compte les besoins des stagiaires dans le cadre et les contraintes qui lui sont imposés.





Pour une formation ambitieuse, de qualité, pour toutes et tous!

Ce qui ressort du questionnaire !

- **Une charge de travail intense** entre la classe à préparer et toutes les UE à passer (entre 48H et 86H par semaine). Le mémoire qui se veut un temps de réflexion apparaît comme **"le truc en trop"**.
- **Un début d'année très difficile** avec l'impression d'être "lâché-e" en classe. Témoignages de PES ayant perdu le sommeil, leurs cheveux, « travail tous les samedis et tous les dimanches », stress, pression...
- **Des postes compliqués** pour certains. Nous sommes un département rural donc des triples niveaux pour certains, des CP pour une PES, des écoles de ville dans des quartiers difficiles...Par ailleurs, un éloignement géographique de l'ESPE avec des postes en montagne, dans des vallées un peu perdues.
- **Un manque ou une inégalité d'information** lié à leur suivi. Quelles sont les attentes des formateurs ? Qu'est-ce qui est évalué ? Comment ?
- **Un manque d'information liée à la titularisation.** Comment cela se passe-t-il ? Quand ?
- **Un manque d'information liée à leurs droits :** frais de déplacement, indemnités ? (mais une bonne information des syndicats !)
- **Des difficultés rencontrées dans certains cas avec les titulaires binômes** qui ne sont pas formateurs et donc qui sont dans un entre-deux : une volonté de les aider, mais sans se sentir légitimes, et une crainte d'être indirectement jugé-es lors des visites des formateurs.

L'ESPE

La direction est consciente de **la charge de travail** qui incombe aux PES. Il n'est pas possible d'enlever des heures à la maquette de master ou bien aux parcours de formation "dits" adaptés.

Les PES peuvent s'appuyer de certains dispositifs en fonction de leurs parcours. Des partiels avec regroupements de UE sont réalisés.

M. Labadou regrette que ce dispositif ne prévoit pas plus de moments de rencontres et d'échanges entre les titulaires et les stagiaires.

Il regrette ce choix par « l'immersion » où le binôme n'est pas tuteur; ce qui n'est pas très pédagogique.

Dans le cadre d'une formation universitaire, la logique de semestrialisation prévaut et il n'est pas possible de transférer des cours d'un semestre à l'autre.

Pour finir, M.Labadou reconnaît le caractère inadapté de certains postes berceaux.

Concernant le choix des postes berceaux, le SNUipp-FSU 09 a questionné le DASEN lors de la CAPD du 26 janvier sur les critères de choix et dénoncé le caractère inadapté de certains : CP, triple niveaux, « classes sensibles ».

Le DASEN et Mme Vatonne, IEN en charge de la formation, ont conscience que certains postes sont plus difficiles mais certains aménagements ont été faits. Le choix de ces postes a été fait le plus rigoureusement possible dans le cadre des contraintes administratives, *dixit l'Administration*.

L'ESPE

Sur **le manque d'information**, l'ESPE se dit surpris car toutes les informations ont été données le 12 Juillet et le 29 août lors des réunions DSDEN/ESPE et il existe un affichage réglementaire à l'ESPE.

Sur l'emploi du temps, l'ENT a été opérationnel le 19 octobre car il est géré par l'Université Jean Jaurès (20 000 à 25 000 étudiants) et non pas l'ESPE de Foix.

Sur **l'Évaluation**, les formateurs utilisent les mêmes grilles. Il y a peu d'heures certificatives allouées. Chaque visite est suivie d'un compte-rendu oral et écrit. Il existe un tutorat mixte réparti en 7 groupes (1 PEMF, 1 formateur ESPE + 4 stagiaires). M. Labadou regrette que seulement 2H/mois soit allouées.

La partie formation proprement dite sera développée page 3.

L'ESPE

Concernant **le mémoire**, il existe un cadrage : 30 à 40 pages annexées. Il constitue donc un travail universitaire de 80 à 100 pages normées (mise en page, police, etc).

Le ton se voulait rassurant : « Les plus réussis et les plus intéressants sont souvent en phase avec le travail réalisé en classe »....

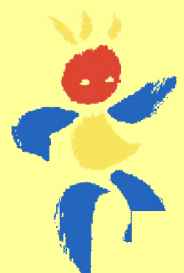
Les stagiaires sont accompagnés par un directeur de mémoire.

Les problèmes d'encadrement et de suivi peuvent être résolus à distance par l'utilisation des outils numériques.

Pour le SNUipp et la FSU, le suivi des stagiaires doit être assuré dans une logique de formation et non d'évaluation.

Pour le SNUipp-FSU 09, la **formation en alternance** doit s'appuyer sur les regards croisés des formateurs de l'ESPE et du terrain.

Nous avons fait remarquer que pour nous, l'implication des stagiaires dans une formation est directement liée à leurs conditions d'entrée dans le métier. Les PES ont à assumer la charge d'une classe à mi-temps et la charge de la formation et des travaux universitaires. Il convient donc de construire ensemble les conditions d'une formation optimale pour leur réussite.





Pour une formation ambitieuse, de qualité, pour toutes et tous!

Manque d'articulation entre contenus formation et la classe

Beaucoup de cours sont jugés trop théoriques et éloignés des pratiques de classe.

Dans les retours, les principales difficultés rencontrées par les PES sont la préparation et la gestion de la classe.

Certains ont l'impression d'être « lâché-es » en classe et regrettent que la formation de 5 jours de pré-rentrée ne soit pas plus pratique (outillage, organisation de classe, etc). Ils préféreraient plus de temps avec leur binôme « plutôt que d'aller à Ludovia ». Une liaison entre le binôme et le stagiaire devrait être institutionnalisée.

Les stagiaires sont demandeurs d'une formation plus pratique avec une progression et des séquences pour les principales matières. Cela leur permettrait de ne pas être « noyé-es » et de se concentrer sur la gestion de classe.

L'ESPE

M. Labadou reconnaît que les PES devraient être outillé-es le plus tôt possible et que leur entrée dans le métier devrait être plus progressive. La formation de pré-rentrée est organisée par le Rectorat et non par l'ESPE.

Des réunions sont organisées avec Mme Vatonne pour étudier les situations des stagiaires.

Les tutorats mixtes ont lieu une fois par mois (7 septembre, 19 octobre, 14 décembre, 25 janvier, 22 février, ...)

D'après lui, les stagiaires actuels ayant suivi un M1 MEEF sont acculturés au métier et beaucoup mieux outillés face à la classe. Certain-es PES, notamment les PFPA1, auraient besoin d'un accompagnement renforcé sur la préparation de classe jusqu'à la fin de l'année (puisqu'ils n'ont pas le M1 MEEF !!!).

M. Labadou est favorable à une formation plus axée sur un retour réflexif des pratiques et une préparation de classe mais la maquette ne dépend pas de lui mais des responsables des mentions des ESPE au niveau académique.

Pour le SNUipp-FSU, c'est à l'ESPE de mettre en place de véritables parcours adaptés tenant compte des parcours antérieurs des stagiaires. Le réforme de la formation a placé le concours sous condition de M1 et non pas de master MEEF.

M. Labadou convient qu'il manque une liaison fonctionnelle et formatrice entre le stagiaire et son binôme titulaire.



Pour améliorer l'articulation entre formation/stage, le SNUipp-FSU 09 demande à l'ESPE de s'appuyer davantage sur les remontées des stagiaires. Nous souhaitons également la mise en place d'espaces institutionnalisés collaboratifs entre les PES et les PE titulaires.

Parcours dits "adaptés"

Il existe 3 parcours différents :

1.- M2A : classe à mi-temps + ESPE (cours + partiels + mémoire de recherche)

2.- PFPA1 : (titulaires d'un M2 ou dispense de diplôme) : classe à mi-temps + ESPE (cours + partiels + écrit réflexif)

3.- PFPA2 : (titulaires d'un M2 MEEF) : classe à mi-temps + ESPE (certains cours + certains partiels + écrit réflexif)

Problématiques des PES prolongé-es/ renouvelé-es

Il y a obligation de valider de nouveau des UE ou certifications déjà obtenues l'année précédente.

Pour le SNUipp-FSU 09, il serait pertinent, afin de mieux adapter les parcours, de demander certaines dispenses d'évaluation, de participation, voire de envisager le maintien de certaines notes obtenues l'an dernier pour les stagiaires prolongé-es/renouvelé-es.

Ces derniers pourraient être inscrits dans le parcours PFPA2 afin de ne pas leur faire revalider des UE/certifications déjà validées l'année précédente.

Enfin, un cadrage national serait nécessaire.



Le SNUipp-FSU 09 a fait remonter le caractère inadapté de certains parcours, notamment pour les déjà titulaires d'un master ou dispensés.

- Absence de parcours **réellement** adaptés pour les déjà titulaires d'un master.
- Pas de différenciation de parcours de formation entre PES venant de M1 MEEF et autres masters (redites).
- Un meilleur « choix » des postes berceaux par cycle de façon à constituer des tutorats mixtes par cycle.

L'ESPE

Concernant la formation par cycle. M. Labadou précise que ce qui est possible dans le 31, ne l'est pas en Ariège étant donné le petit nombre de stagiaires et le profil des classes.

Pour M. Labadou, plus de stages d'observation en M1 serait un atout pour la suite de la formation.

L'ESPE assure accompagner le mieux possible ces PES. Cependant le ministère, qui paye les PES à temps plein pour un mi-temps de classe, exige la mise en œuvre d'un parcours de formation pour chaque profil de stagiaire.



Accompagnement sur le terrain

SOPA (Stage d'Observation et Pratique Accompagnée)

Plébiscités par les PES comme étant le véritable lieu d'apprentissage du métier. Ils permettent de mettre en place dans la classe ce qui a été observé ou construit en SOPA.

Tutorat mixte

Le tutorat mixte est très apprécié pour les échanges et analyses de pratique qu'il permet. Ces temps d'échanges ne sont pas assez nombreux.

Visites tuteurs

De manière générale, les exigences des différents tuteurs (PEMF et CPC) sont parfois ressenties comme très élevées pour une année de débutant. De plus, elles semblent varier en fonction des tuteurs. Il existe un référentiel de compétences (« Les règles du métier d'enseignant ») construit par le collectif des formateurs du 1er degré de l'Ariège.

Certaines visites sont parfois mal vécues par le/la PES et/ou par le/la titulaire.



Le SNUipp-FSU 09 demande de veiller à l'harmonisation des demandes des tuteurs en termes d'attentes et d'exigences en respectant la progression périodique du référentiel de formation. Cela permet de traiter équitablement les PES.

Il apparaît que les conditions de suivi et d'accompagnement ne sont pas toujours très claires pour les PES. Il nous semble donc nécessaire qu'elles soient précisées par écrit dès le début de l'année, idem pour les procédures d'aide.

L'ESPE

M. Labadou rappelle qu'il y a 3 SOPA dans l'année même en M2.

Il convient que ces temps sont très formateurs.

Augmenter et améliorer l'accompagnement de terrain nécessiterait des moyens supplémentaires.

Pour les PES en situation « d'alerte », un protocole d'accompagnement est mis en place : visites supplémentaires par les PEMF et les CPC, des temps d'observation dans des classes de PEMF.

L'ESPE

Il existe bien une grille d'évaluation unique des PEMF en Ariège.

Elle est communiquée aux PES. Et si certains ne l'ont pas, elle est disponible sur demande.

Le PEMF communique cette grille à l'ESPE.

Bilan de l'audience

Le SNUipp-FSU 09 remercie les PES qui ont fait remonter cette enquête. La rencontre avec M. Labadou s'est avérée un échange très constructif dont l'objectif est d'améliorer la qualité de la formation professionnelle. Nous avons porté vos difficultés, interrogations et revendications et nous continuerons à le faire.

Nous avons relayé que, pour certains, l'entrée dans le métier se fait de façon « douloureuse ». La charge de travail, l'urgence permanente, le stress, la pression, empêchent la prise de recul nécessaire.

Nous rappelons notre revendication d'un stage en responsabilité à 1/3 temps pour l'année de PES ainsi que des moyens suffisants affectés pour la formation des enseignants (personnels, budget).

Après les mobilisations des années passées, les stagiaires prennent à nouveau la parole pour expliquer leurs légitimes revendications. L'ESPE et le Rectorat doivent les entendre et tout mettre en œuvre pour que cette difficile année d'alternance entre la classe et la formation soit le moins complexe possible.

Laissons le dernier mot à un-e PES :

« Les besoins de l'administration ne sont pas en adéquation avec les besoins des PES. Et c'est bien dommage car des PE faisant une bonne entrée dans le métier, progressive, sont en réussite, ... en questionnement, en difficulté..., mais en réussite ! Et le rendu pour les élèves (qui ne sont pas des cobayes!) et pour l'Education Nationale (enseignants plus efficaces, plus épanouis, moins malades, sur le bon chemin pour les années à venir...) sera meilleur, et même on peut dire plus rentable !! »

Lors de la CAPD du 26 janvier, nous avons annoncé au DASEN et à Mme Vatonne, IEN en charge de la formation, qu'une audience serait officiellement demandée.